L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 21 AVRIL 1894.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 21 Avril 1894.—Indications pour la Louisiane :Temps généralement beau, plus chaud.

Température du 20 avril 1894.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens, No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin.....	70	19
Midi.....	78	26
3 P. M.....	80	24
6 P. M.....	80	24

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—Peter M. B. Smyrnas à Mlle Negia Naly; Octave Fernandez à Mlle Mary Benson ; Otto Schwill, Jr. à Mlle Katie Heintz ; Allan Chamberlain à Mlle Flora Turney ; Louis Abadie à Mlle Jennie Rousseau ; Charles Ernst, Jr. à Mlle Elizabeth Holt ; Henry Miller à Mlle Louise Benjamin ; Charles Pollion à Mlle Sarah Hackett ; Romain Laurent à Mlle Amélie Orlean ; Thomas Henny à Mlle Margaret Philippe ; Eugene Joanen à Mlle Marie Seither ; Cornelius French à Mlle Mary Washington ; Edgar Bright à Mlle Ella Meble.

Naissances.—Mmes Nicholas W. Lotlang, une fille ; Henry Harris, un garçon ; John C. Dantze, un garçon ; Joseph Kinderle, une fille ; William J. Donnelly, un garçon ; Alex. L. Popovich, une fille ; Edward Pendergast, une fille ; Asa Jones, un garçon.

Décès.—Abram F. Vanhorn, 86 ans, 360 rue Camp ; Mme Sarah McGuire, 74 ans, 143 rue St Joseph ; Veuve Joani Copao, 62 ans, 219 1/2 rue Philip ; Frank Joseph Bilsa, 4 mois, 97 1/2 rue St-Ferdinand ; Michele Covamo, 15 mois, 19 rue Hôpital ; Mme Marie Canton, 22 ans, 70 rue des Champs Elysées ; Barbara Gewald, veuve de John Stohr, 63 ans, coin des rues Urquhart et Clouet ; Henry Miller, 85 ans, coin des rues Millaudon et DeArmas ; John R. Finn, 32 ans, 6-5 rue Banks ; Mme Veuve Margaret Green, 63 ans, Chemin du Bayou et Bridgny ; Joseph Leach, 65 ans, 433 Chemin du Bayou ; Mme Veuve Mary Bowers, 53 ans, 999 rue Tchoupitoulas.

Ventes inscrites au Bureau des Aliénations.

Société des Amis Sincères à L. de Latour, un terrain borné par les rues St-Antoine, Urquhart, Girod et Annette, $750.

Succession de F. Hagan à F. Carroll, un terrain borné par les rues Perdido, Clara, Magnolia et Gravier, $1,400.

S. Reinach à B. Graham, deux terrains bornés par les rues Washington, Locust, Magnolia et Sixième, $400.

Armistead & Malard à Henry Blood, deux terrains bornés par les rues Hinitième, Plaquemine, Prytania et Delachaise, $1,100.

P. O Rosenstream à J. Tebbe, un terrain borné par les rues Deuxième, Troisième, St Patrick et St David, $1,000.

Mme R. Prague à F. C. McGarlane et femme, trois terrains bornés par les rues Washington, Burdette, Burthe et Deuxième, $750.

E. E. Smith et femme à la Union Homestead Association, un terrain borné par l'avenue Louisiana, les rues St-David et St-Patrick, $500.

E. L. Bernadas à Mme H. Lassère, une portion de terre borné par les rues Domaine, St-Anne, White et Dupré, $1,600.

Dr. R. J. Mainegra à J. Clesi et femme, deux terrains bornés par les rues Carrollton, Dublin, Sixième et Jeannette, $1,850.

P. A. Pontz à Mlle M. Pontz, la moitié d'un terrain indivis borné par les rues Esplanade, Quartier, Rocheblave et Tonti, $4,250.

J. A. Lessepe, Jr., à P. Phrond, un terrain borné par les rues Chartres, Royale, Quartier et Hôpital, $3,500.

Total des ventes, $17,050.

Dans le fleuve.

Le cadavre de la jeune femme qui s'est jetée dans le fleuve n'a pas encore été retrouvé. Il n'est pas douteux que cette victime d'un désespoir quelconque, ne soit Bella Vice, la jeune femme qui s'occupait des soins du ménage au couvent du Sacré Cœur. D'après le signalement qui a été donné aux sœurs, elles sont certaines que c'est elle.

C'était une jeune fille de bonne famille, recommandable à tous égards, qui était entrée au couvent pour compléter son instruction, et au dire des sœurs, si elle a mis fin à ses jours, ce ne peut être que parce qu'elle était désespérée de ne pas apprendre assez vite, à son idée. Elle refusait les gages qui lui étaient offerts en compensation de ses services, et on était obligé de les lui faire accepter de force.

Battu par une femme.

La nuit dernière, un vieillard du nom de Wolf passait rue Basin, lorsqu'il a été appelé par une des femmes de mauvaise vie qui habitent cette rue.

Il s'est approché d'elle, et elle lui a craché à la figure, et avant qu'il ait eu le temps de se remettre de sa surprise, elle s'est jetée sur lui et l'a maltraité. Ses cris ont appelé l'attention des agents qui ont mis en état d'arrestation la femme et sa victime. Le vieillard a comparu hier matin devant le recorder Adams, qui en apprenant les faits, l'a acquitté.

Entre Enfants.

Hier soir, vers 6 heures, au coin des rues Bourbon et Conti, au cours d'une querelle, John Richardson, un jeune nègre de 11 ans, a grièvement blessé d'un coup de couteau dans le dos, John Garze, un jeune garçon du même âge domicilié à l'encoignure des rues Conti et Remparts.

Le blessé a été transporté à l'hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance, et le jeune nègre a été arrêté et écroué au poste de police du troisième precinct.

Vols.

Un autrichien du nom de Nicholas Damaz, qui avait passé une partie de la nuit dans une maison publique, s'est aperçu hier matin qu'on paquet de billets de banque qu'il avait dans une poche intérieure de son gilet, avait disparu. Il a porté plainte immédiatement contre une femme en compagnie de laquelle il se trouvait, et elle a été arrêtée. Damas déplore la perte d'une somme de $45.

You ask the doctor

Most women feel the need of something that will tone up the system and put new life into a tired body—stop that constant headache and feeling of nervousness. In almost every case the doctor will prescribe iron in some form, but iron is hard to take, discolors the teeth (*no woman likes that*) and induces constipation and other ill-effects. However, there is one iron medicine—*only one*—known as

Brown's Iron Bitters

which is easy to take, palatable and pleasant. It is harmless and the most reliable iron medicine known. A bottle of this famous remedy will work wonders. It will fill out those thin cheeks, put energy into you, give you a new lease of life and *won't stain the teeth.* Thousands of testimonials prove these statements. The dose is small and the benefit great. Its good for all the family. Try it.

There are many fraudulent substitutes to be avoided. The genuine has two crossed red lines on wrapper.

But Get the Genuine.

BROWN CHEMICAL CO. BALTIMORE, MD

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés au World's Fair, au

DR. PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédien la falsifiant

40 ANS D'ÉPREUVE

Abus de confiance.

C. Harris et C. Copeland, deux individus d'assez bonne mine mais qui ne sont que de vulgaires filous, ont comparu hier matin pour abus de confiance devant le recorder de la deuxième cour. Ils ont fait une foule de victimes dans la classe pauvre de la population.

Se donnant comme des propriétaires d'hôtels qui désiraient s'assurer les services de domestiques pour la saison d'été, ils sont allés trouver Von Sachs qui tient un bureau de placement dans le Passage de la Bourse, et ont fait avec lui un arrangement par lequel il devait leur prêter son bureau où il leur serait permis d'engager leurs domestiques après les avoir vus.

Ils devaient verser à Von Sachs la somme de $1 par domestique ainsi engagé.

La chose s'est bientôt répandue en ville et les gens sans emploi, d'affluer au passage de la Bourse, où ils étaient invariablement engagés, moyennant le versement d'une somme de $1 à $5 chacun moyennant l'ordre de se tenir prêt à partir dans quelques jours. Les deux filous ont ainsi opéré pendant 3 jours, et ont donné à Von Sachs un chèque de $75 sur une banque locale, mais il n'était payable qu'au 1er mai.

Dans la soirée journée de jeudi, ils ont engagé plus de 200 personnes et ont annoncé à Von Sachs qu'ils avaient tout leur personnel et qu'il les reverrait le lendemain matin. Von Sachs, pris de soupçons, s'est rendu hier matin à la gare du Louisville et Nashville, et a aperçu les deux coquins qui allaient prendre le train. Il ne leur a pas laissé le temps de s'appeler un agent qui les a mis en état d'arrestation.

Les accusés avaient engagé pour les défendre M. A. Donn, qui en apprenant qu'ils avaient volé de pauvres gens, a déclaré qu'il ne les défendrait pas et qu'il offrait gratuitement ses services pour les poursuivre.

Les accusés ont été mis sous caution. Ils se sont approprié une somme de $500 environ.

Transferts.

Le chef Gaster a ordonné les transferts suivants qui auront lieu demain à midi :

Sergent Hévron, du 3me au 5me precinct.
Sergent Ronx, du 5me au 3me.
Sergent Clifton, du 4me au 6me.
Sergent Walsh, du 6me au 4me.
Caporal O'Neil, du 2me au 3me precinct.
Caporal Porteous, du 6me au 1er.
Caporal Fitzgerald, du 1er au 6me.
Caporal Kaiser, du 3me au 2me.
Caporal Morris, du 1er au 3me.
Caporal Seelhorst, du 3me au 1er.
Agent Diamond, du 1er au 4me precinct.
Agent Shafe, du 4me au 1er.
Agent Cassidy, du 2me au 3me.
Agent Hunt, du 3me au 2me.
Agent Finney, du 1er au 3me.
Agent Price, du 3me au 1er.
Agent Kennedy, du 1er au 6me.
Agent McCormick, du 6me au 1er.
Agent Cordier, du 1er au 3me.
Agent De Beaumant, du 6me au 1er.
Agent Vigere, du 3me au 4me.
Agent Corcoran, du 4me au 3me.
Agent Sheridan, du 3me au 1me.
Agent Leonard, du 11me au 3me.
Agent Cenance, du 4me au 1er.
Agent Pollock, du 1er au 4me.
Agent Murphy, du 3me au 6me.
Agent Grasser, du 6me au 3me.
Agent Kenney, du 6me au 4me.
Agent Ryder, du 4me au 6me.
Agent Hubert, du 8me au 10me.
Agent Uhde, du 10me au 8me.
Sornumréaire Lamon, du 8me au 3me precinct.
Sornumréaire Catanzaro, du 3me au 6me.
Sornumréaire Thomas, du 3me au 5me.
Sornumréaire Ferry, du 5me au 3me.
Sornumréaire Eagan, du 1er au 3me.
Sornumréaire Schmidt, du 3me au 1er.
Sornumréaire Coleman, du 1er au 3me.
Commissionaire Cain, du 8me au 3me precinct.
Commissionaire Nixon, du 3me au 7me.
Commissionaires Friedman, du 7me au 2me.
Commissionaires Jambois, du 2me au 8me.

En route pour Baton Rouge.

Les forçats suivants sont partis hier pour le pénitencier de Baton Rouge sous la garde du shérif.

Wallace Brooks, c., faux et vol, 18 mois ; Mary Burton, c., vol qualifié, 30 mois ; Frank Blow, blanc, vol avec effraction, 1 an ; Ed. Brederick dit "Boble," blanc, larcin, 6 mois ; Brown Clements, c., coups et blessures, 2 ans ; Monroe Cooper, couleur, larcin, 6 mois ; Ed. Carter, vol avec effraction, 2 ans ; Henry Drummer, c., attaque nocturne, 2 ans ; Geo. Fox dit "Sparks," c., vol avec effraction, 4 ans ; Dan Franklin, c., vol avec effraction, 4 ans ; Willie Flournary, c., tentative de meurtre, 2 ans ; Corinne Hales, c., larcin, 9 mois ; Isaac Johnson, c., larcin, 2 ans ; Mary J. Randolph, c., larcin, 18 mois ; Jack Lacey, c., larcin, 6 mois ; Jake Lintz, blanc, meurtre, à perpétuité ; Louis Moore dit "Maye", c., attaque nocturne, 2 ans ; Dennis Nickerson, c., coups et blessures, 2 ans ; Anderson Oats, c., larcin, 6 mois ; John Peterson, blanc, larcin, 1 an ; Nathan Rivers dit "Bucksot", c., vol avec effraction, 4 ans ; Virginia Reed, c., larcin, 2 ans ; Tom Richardson, c., larcin, 6 mois ; Peter Ramp, blanc, larcin, 6 mois ; Jesse Scott, c., larcin, 2 ans ; Carl Smith, c., larcin, 6 mois ; Tom Taylor, c., larcin, 16 mois ; Frank Washington, c., larcin, 6 mois ; Harrison Williams, c., larcin, 6 mois ; Ed. Williams, c., vol avec effraction, 1 an ; Anthony Carr, blanc, forçat évadé ; Louis Robinson, dit McGuffy, c., forçat évadé ; Dave Blue, c., larcin, 1 an.

Mort.

Félix Burgels, le gamin de 3 ans, qui était tombé contre un pot d'eau bouillante, dont le contenu l'avait arrosé et grièvement brûlé, est mort hier des suites de ses brûlures.

Accidents.

Un enfant de 5 ans, Wm Moore, qui jouait hier matin devant la demeure de ses parents, a été victime d'un accident. Il a été renversé et légèrement blessé par une des voitures de la Union Excavating Co., en face le No 262 de la rue St-Claude.

—A 9 heures et quart du matin, Thomas McGaven, un journalier qui travaillait à la gare de marchandises du chemin de fer de l'Illinois Central, sur la Levée, au pied de la rue Gaiennié, s'est trouvé pris entre une plateforme et un wagon, et a été grièvement blessé à la jambe droite. Une voiture d'ambulance a été appelée, et après avoir reçu les soins des étudiants de l'Hôpital de Charité, il a été transporté chez lui.

Affaire Eppoletto.

L'affaire de l'Italien Eppoletto, qui, le 27 décembre dernier, avait tué un jeune nègre dans une allée, entre Prytanée et St-Charles, s'est terminée tout autrement qu'on ne s'y attendait. Le jury, après 15 minutes de délibération, est rentré à 11 heures 30 avec un verdict d'acquittement.

Voici la plus récente invention, telle qu'elle est rapportée dans une conférence faite à Philadelphie. Un ingénieur entrepreneur de réclames s'est déclaré prêt à fournir gratuitement des livres de cantiques aux communautés religieuses s'il lui était permis, çà et là, d'y glisser quelques petites annonces. Une communauté a accepté ces propositions ; et depuis ce temps elle célèbre la gloire du Seigneur en des hymnes étranges. On en jugera par l'échantillon qui suit ; il est pris tout à fait au hasard, et, bien qu'il soit dépouillé de la beauté du rythme et des rimes, on lui trouvera peut-être encore des attraits :

Ecoutez : les anges de la nuit de Noël chantent
Les pilules de Beecham ils apportent
Aux justes la paix sur la terre :
Deux pour les hommes faits, une pour les enfants.

BULLETIN Télégraphique.

Les Empoisonnements de Bruxelles.

La plus grande agitation règne dans la ville de Bruxelles, par suite des bruits qui ont été mis en circulation au sujet des empoisonnements dont on accuse Mme Jomaux. Il paraît que sa belle-mère, lors de la mort de son mari, avait eu des soupçons dont elle avait fait part aux autorités. Celles-ci ordonnèrent une enquête et découvrirent une grande quantité de morphine dans le cadavre.

Les chimistes n'ont pas encore fait leur rapport au sujet des deux cadavres.

Il est probable que Mme Jomaux dira pour se défendre que son mari s'adonnait à l'usage de la morphine, mais on prouvera le contraire.

On se prépare à arrêter aussi M. Jomaux. Il se montre très abattu ; sa femme au contraire est pleine de courage et d'audace.

A la Chambre des Communes.

Le bill relatif aux tenanciers a été discuté à la Chambre des Communes. Ce projet de loi comprend la création d'un comité d'arbitrage. M. Balfour a parlé contre le bill, disant que ceux qui sont dépossédés, n'ont aucune raison de se plaindre.

L'armée de Kelly.

Presse Associée—

20 avril—Les membres de l'armée de Kelly sont arrivés au nombre de 6,000 à Omaha, et ont fait une démonstration dans le but d'obtenir de la compagnie de chemin de fer un train pour leur permettre de continuer leur route. Ils ont parlementé en vain avec les représentants de la compagnie.

Celle du Rock Island R. R., a fini par proposer de transporter une moitié de l'armée à Du Tarnport, et la compagnie du St Paul R. R. consentait à transporter l'autre moitié.

Le gouverneur avait applaudi à cette suggestion et promis de payer les compagnies, mais elles sont revenues sur leur décision et déclarent qu'elles ne transporteront les voyageurs que dans les conditions ordinaires.

Elles ont fait emmener toutes leurs locomotives et tous leurs wagons hors de la ville.

A Sioux City, les compagnies de milice ont été appelés sous les armes.

Une dépêche de Weston, Ia., dit que les trains s'arrêtent avant d'arriver dans le voisinage de l'endroit où sont campés les hommes de l'armée de Kelly.

L'armée de Coxey est en ce moment campée à Haggerstown, Md. Elle recevra un contingent de 500 hommes en arrivant à Helena, Mont.

Au Sénat.

20 avril—Le représentant Harrison, de Philadelphie a dit au sujet des ouvriers de Philadelphie qui doivent arriver à Washington au nombre d'un millier et dont l'intention est de se présenter devant le sénat pour protester contre le vote du bill Wilson, qu'ils seront reçus s'ils se présentent d'une façon pacifique et sous une organisation, attendu qu'il existe une loi qui défend à de semblables organisations, l'accès des terrains du capitole.

Les premières délégations sont arrivées, et il est probable que ces ouvriers se présenteront sans délai devant le Sénat. Ils déclarent qu'ils n'ont rien de commun avec l'armée de Coxey et les autres armées, qu'ils peuvent parfaitement payer leur voyage et que leur unique but est de protester contre l'adoption du bill du tarif.

Sécession.

20 avril—Une dépêche de Lincoln, Neb., dit qu'une lettre a été adressée à la Législature du Colorado, dans laquelle l'auteur déclare que les Etats-Unis sont trop vastes pour être soumis à un seul gouvernement et que les Etats situés sur la rive droite du Mississippi, demandent à faire secession.

Il dit que son plan sera adopté par tous les Etats, attendu que les intérêts des habitants de l'Est ne sont pas les mêmes que ceux des habitants de l'Ouest et que les derniers s'enrichissent aux dépens des premiers.

Le signataire de la lettre dit que l'on devrait créer un gouvernement distinct, et faire de Galveston ce qu'est la ville de New York. Il dit que la sécession doit se faire par des moyens pacifiques si possible, sinon l'Est est aussi capable que l'Ouest de se battre. Les signataires de cette lettre croient voir dans leur proposition une solution à la question ouvrière et à celle de l'argent.

Au Brésil.

Lorsque l'on a annoncé à l'amiral de Gama que le Aquidaban avait été coulé à fond, il a fait l'éloge de son commandant et a déclaré que Mello n'aurait pas dû le laisser ainsi seul avec deux navires contre la flotte de Peixoto. La seconde tentative des partisans de de Gama, pour le délivrer, a échoué. Le gouvernement portugais a refusé de laisser débarquer sur le territoire de l'Uruguay les réfugiés malades et blessés.

Le secrétaire Gresham a reçu à Washington une dépêche confirmant la perte du Aquidaban, et annonçant la reddition de Mello avec 1200 hommes et ses navires au gouvernement de la République Argentine.

Tentative de suicide.

Un soldat américain, du nom de Frederic Arnold, qui s'était enivré, a tenté de mettre fin à ses jours en se coupant une artère et se blessant dans la région du cœur. Le soldat sera envoyé de Southampton aux Etats-Unis, par les soins du consul.

Contre un Député Socialiste.

Le Cabinet français a décidé d'intenter des poursuites à M. Toussaint, le député socialiste, pour le langage qu'il a tenu à certaines réunions socialistes et ouvrières.

Le Cabinet a aussi décidé de saisir les appointements de l'archevêque de Lyon, à cause de la lettre pastorale récemment publiée par lui.

Tous les évêques de France ont reçu l'ordre d'envoyer au gouvernement une copie de leur lettre pastorale.

Le Hatch Bill.

Le colonel Hatch affirme que son amendement au bill sera voté par les deux-tiers des membres de la Chambre et qu'il obtiendra au Sénat 10 voix de plus que la dernière fois.

Le sénateur Caffery a présenté divers bills, notamment pour la création d'un bureau sanitaire et le remboursement de certaines sommes à des personnes qui avaient été condamnées à des amendes.

Lynchés.

Une dépêche de Woodward, O. T., annonce que deux individus, qui avaient volé des chevaux, ont été capturés par un posse et qu'ils ont été pendus à une branche d'arbre, sans autre forme de procès.

Au Milieu de la Tempête.

20 avril— Une dépêche de Queenstown annonce que le steamer Britannic vient d'arriver dans son port après avoir traversé une violente tempête.

La mer était si bouleuvée, que le pilote n'a pas pu quitter le navire, et qu'il a été obligé de faire toute la traversée. Le navire n'a été nullement endommagé.

Coup de revolver.

20 avril—Un télégramme de Wooten, Neb., dit que le surintendant du Rock Island RR. a été visé, tandis qu'il se trouvait dans son bureau, par un individu resté inconnu. La balle est passée à un pouce à peine de sa tête et s'est logée dans le mur.

Inconstitutionnelle.

La cour suprême vient de décider que la loi relative à la restriction de la vente des liqueurs dans la Caroline du Sud est inconstitutionnelle.

C'est cette loi qui a créé un soulèvement général lorsque le gouverneur Tillman a voulu la faire mettre en vigueur.

Tués.

On écrit de Nashville que deux individus ont été tués dans un café par le propriétaire de celui-ci. Les deux victimes étaient ivres et s'étaient battues dans le café, lorsque le propriétaire est intervenu pour les séparer, et l'un d'eux a tiré un couteau. Le propriétaire du café est allé chercher un fusil de chasse et a fait feu sur les deux ivrognes, au moment où ils s'éloignaient, les tuant tous deux. Il a été arrêté et une double accusation de meurtre a été portée contre lui.

LE PAVILLON DE FLORE.

Qu'est donc ce pavillon de Flore, qu'on enlève au préfet de la Seine pour le donner au nouveau Ministre des Colonies ?

En voici l'historique :

Commencé sous Louis XIII, le pavillon de Flore ne fut achevé que pendant la régence d'Anne d'Autriche, et pendant ces deux règnes tous les appartements qu'il contenait furent occupés par les officiers supérieurs de la maison royale.

Sous Louis XVI, des personnalités dignes d'être mentionnées furent logées dans cette partie des Tuileries. L'infortunée princesse de Lamballe et Mme Elisabeth y occupèrent leurs appartements : l'une habitait le rez-de-chaussée et l'autre le premier étage.

Un meuble étrange qui figurait dans l'appartement de Mme Elisabeth, mais qui, croyons-nous, ne fut jamais d'aucune utilité pour beaucoup d'autres locataires, était ce qu'on a appelé complaisamment le "confessionnal de voyage."

Ce bizarre appareil avait la forme d'un écran en bois de noyer et une hauteur d'un mètre environ, mais sa pesanteur indiquait qu'il n'était pas seulement destiné à garantir de l'ardeur du feu. Effectivement, après avoir poussé un bouton et détaché trois petits crochets, on voyait le meuble se doubler dans sa hauteur et se quadriupler dans sa largeur. L'intérieur présentait un siège, une tablette placée au-dessous d'un petit guichet fermé d'une légère grille en bois, de l'autre côté de ce guichet, dans le bas, était un morceau de marbre noir sur lequel on avait taillé plusieurs inégalités de diverses formes, de sorte que lorsque Mme Elisabeth était à genoux, elle devait souffrir comme si elle se fut trouvée agenouillée dans un chemin raboteux, tout cela pour mieux faire pénitence sans doute.

Quand la reine Marie-Antoinette venait à Paris sans suite, elle s'était aussi réservé un pavillon de Flore pour ses pièces qui lui servaient de pied-à-terre.

En 1793, le pavillon débaptisé prit le nom de pavillon de la Liberté et devint le siège du Comité de Salut public ; les Comités de finances, des assignats et monnaies, de liquidation et des comptes, de la marine et des colonies, y étaient également logés.

Lorsque, en 1800, le consul Lebrun prit possession du pavillon de Flore, au moment où Bonaparte, premier consul, quitta le palais du Luxembourg pour venir s'installer aux Tuileries, Cambacérès s'abstint d'imiter son exemple, en disant :

"C'est une faute d'aller nous loger aux Tuileries ; le général voudra bientôt y loger seul, il faudra alors en sortir, mieux vaut ne pas y entrer."

Le pavillon de Flore est en 1804 un bôte inattendu, le Pape, qui y reçut l'hospitalité en venant sacrer l'Empereur.

Inhabité sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, il servit de résidence, sous Louis Philippe, à Mme Adélaïde, sœur du roi.

Lors des événements de 1870, Napoléon III faisait reconstruire et réparer le pavillon à l'intention de son fils, mais le prince impérial ne devait jamais y habiter.

Depuis cette époque, le pavillon de Flore a toujours abrité les préfets de la Seine, et comme on l'a vu, c'est bien à son corps défendant que M. Poubelle rompt cette tradition.

LES DÉGATS.

M. Monrier, propriétaire du restaurant Foyot, estime les dégâts causés chez lui par l'explosion à environ 20,000 fr.

M. Voillaume, le marchand de vin situé en face du restaurant, s'est exprimé ainsi d'une manière très nette sur les obligations, dans une conversation avec un journaliste :

A combien évaluez-vous vos dégâts ?

—Dame !..... j'ai des banquettes et un store détruits, deux tables de marbre fondues..... ce n'est pas grand'chose.....

Mais il y a onze grandes glaces avec ou sans tain dont il ne reste que des débris. Et c'est cher ! Pensez donc, il y en avait de gravées ; sur d'autres se trouvaient des lettres en relief qui valent 3 francs 75 chacune. Oh ! tout ça n'ira pas loin d'une pièce de sept, huit mille francs, bien sûr.

"Moi, vous comprenez, je ne peux pas supporter ces frais-là.

"Comme je disais hier à ces messieurs de la police : "Nous payons des contributions pour être protégés, c'est à vous d'y voir. On m'a abîmé ma boutique, c'est vous qui êtes responsables. Moi, je ne connais que ça."

M. Voillaume s'interrompt un instant puis repart :

—C'est égal, c'est encore une rude chance qu'on ait rien eu, les uns comme les autres.

"Nous allions nous mettre à table, dans le coin de la première salle, près de la glace de devant. Ma petite fille était déjà installée. Moi je cherchais quelque chose dans le buffet, quand j'ai vu une grande lueur rouge. J'ai cru..... j'ai pensé je ne sais pas quoi..... que c'était une explosion de gaz qui allait avoir lieu, ou quelque chose comme cela.

"Alors j'ai pris ma fille, je l'ai jetée dans la pièce où nous sommes en ce moment, presque ensuite, j'ai été renversé sur elle.

"Je l'ai retrouvée dans mes jambes.

"Ah ! monsieur, c'est une vraie chance, aller si la pauvre petite était restée à table, elle était tuée, bien sûr.

—Il n'y a rien en de particulier, en dehors de ce que vous me racontez ?

—Non je ne vois pas....

Et se ravisant :

—Ah ! si....., un consommateur qui était près du comptoir a été projeté en hauteur et s'est retrouvé assis sur la bordure de zinc.

"Ça ne fait rien, c'est une vraie secousse tout de même. Moi, je suis tout retourné. Depuis avant-hier soir, je n'ai pas pu manger. Jusqu'à hier matin, j'ai été sourd. Vrai, monsieur, je comprends qu'on devienne fou, dans des coups comme ça !...."

GUILLAUME II ET BISMARCK.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* apprend que l'empereur a envoyé, le 1er avril, au prince de Bismarck, une dépêche ainsi conçue :

"J'exprime à Votre Altesse sérénissime mes félicitations les plus cordiales. Mon aide de camp, le comte de Moltke, est chargé de vous porter, en mon nom, une cuirasse. Que le ferme acier qui est destiné à être placé sur votre poitrine soit un symbole de la gratitude des Allemands qui vous étreint avec une fidélité inébranlable, et que je vouderais à mon tour pouvoir vous exprimer par les paroles les plus éloquentes.

"Guillaume."

Le prince de Bismarck a répondu par le télégramme suivant :

"Je remercie Votre Majesté avec le plus profond respect pour ses augustes félicitations et pour les gracieuses paroles par lesquelles s'est exprimée sa haute bienveillance à mon égard. Je revêtirai la nouvelle armure comme un symbole de cette bienveillance et je la légueral à mes enfants comme un souvenir perpétuel de la grâce de Votre Majesté."

KOSSUTH ET L'ITALIE.

La Chambre italienne a repris ses travaux.

Le président, M. Biancheri, au milieu de l'attention générale, a prononcé l'éloge funèbre de Kossuth.

"Tous ceux, dit-il, qui ressentent l'amour de la patrie et de la liberté et qui honorent les vertus civiques, ont été profondément émus par la douloureuse perte d'une personnalité illustre qui a tant et si bien mérité de la liberté et de la patrie.

"Nous devons regretter sa perte, parce qu'il était cher à une nation qui nous est chère et parce qu'il participa de près aux douleurs de l'Italie, et qu'il peut être considéré comme notre concitoyen.

"Nous rendons une admiration éternelle aux vertus du grand Hongrois, et la douleur qui, des rivages du Danube, a eu écho dans cette enceinte, démontre que l'Italie s'associe au deuil de la noble Hongrie, et s'unit à ses regrets avec les sentiments de sympathie et d'amitié que nous souhaitons voir toujours unir les deux peuples."

Des applaudissements prolongés ont accueilli ce discours.

Le président a proposé d'être autorisé à faire part des condoléances de la Chambre à la famille Kossuth

La Chambre a accueilli cette motion par de nouveaux applaudissements.

M. Imbriani s'est écrié : "Honneur au magnanime rebelle!"

Chargé d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

DOUBLE SUICIDE.

Un double suicide a eu lieu, la nuit dernière, 165, rue de Paris, à Puteaux.

A cette adresse habitaient une dame Wattiau, âgée de soixante deux ans, et son fils Albert, âgé de vingt-sept ans, commis voyageur attaché à une grande imprimerie de Paris.

Mme Wattiau, appartenant à une famille riche, avait connu des jours très prospères ; mais la mort de son mari, survenue il y a quelques années, la laissa dans un état voisin de la gêne.

Son fils subvint à ses besoins, mais ce jeune homme apprit, il y a quelques jours, qu'il allait se trouver sans situation.

Désespéré alors parce qu'il prévoyait pour lui et pour sa mère un avenir de misère, il résolut de mourir ; la pauvre mère comprenant les projets de son fils refusa de rester seule au monde et voulut mourir avec lui.

Hier matin, vers cinq heures, des locataires de la maison entendaient un bruit de vitres brisées et des appels désespérés provenant du logement habité par Mme Wattiau et son fils.

Ils montèrent chez ces malheureux, fracturèrent la porte et aperçurent le jeune homme étendu près de la fenêtre ; n'ayant plus qu'un souffle de vie.

Dans la chambre gisait sa vieille mère, déjà morte.

Un réchaud de charbon achevait de se consumer dans la pièce.

M. Monanthenil, commissaire de police de la circonscription, aussitôt prévenu, vint procéder aux constatations d'usage ; il constata que les deux lits de la mère et du fils avaient été rapprochés en un endroit de la chambre, afin que les malheureux ayant voulu s'endormir du dernier sommeil à côté l'un de l'autre.

Plusieurs lettres portant l'adresse de parents et d'amis se trouvaient sur une table, bien en évidence ; elles seront envoyées.

Un médecin de la localité appelé à donner des soins à M. Albert Wattiau, a jugé son état désespéré ; ce jeune homme est soigné à l'hôpital Beaujon.

COLLEGE OF BEAUTY.

Un *College of Beauty*, voilà une création américaine qui va faire rêver bien des lectrices :

C'est à New-York que vient de s'ouvrir la nouvelle académie. On y apprend aux jeunes filles à donner à leur physionomie et à leurs attitudes le maximum d'expression et de grâce.

En outre des leçons de maintien, les élèves sont instruites dans l'art de parler sans faire de grimaces. Puis on leur apprend à prononcer avec le jolis mouvement de lèvres. A cet effet, pendant deux heures par jour les jeunes collégiennes s'exercent à dire : *Potato, potato*, un des mots les plus difficiles à prononcer agréablement par une bouche américaine.

La musique joue un rôle très important au "College of Beauty." Ainsi, les professeurs ont remarqué que le Chopin donne aux blondes une expression mélancolique, Wagner adoucit les traits des brunes, tandis que Verdi anime le teint et agrandit les yeux des châtaines.

Enfin, et c'est le cours le plus suivi, on apprend aux élèves à *bien dormir*, c'est-à-dire à prendre pendant le sommeil une pose harmonieuse et élégante.

UN PONT-TUNNEL SUR LE BOSPHORE.

Un ingénieur audacieux, M. F. de Villeplique, propose d'installer entre Constantinople et Scutari, pour traverser le Bosphore, un pont-tunnel supporté par des piles sous marines, qui relierait les deux rives à une profondeur de 12 mètres au-dessous de la surface normale de la mer. La longueur du tronc serait d'environ 2,500 mètres, avec des travées de 60 mètres, et des piles dont la plus haute aurait 18 mètres au dessus du niveau de la mer.

Ce pont-tunnel serait raccordé avec les chemins de fer existants à l'aide d'amorces ubaisées en pente douce. Les locomotives ne le franchiraient pas, ce qui permettrait d'alléger un peu la construction, et les trains seraient remorqués par des câbles métalliques.

Les dépenses pourraient être évaluées à 30 millions de francs. Quant aux recettes, l'auteur estime qu'elles pourraient atteindre annuellement 2,700 000 francs, ce qui laisserait un bénéfice de plus de 2 millions, les frais d'exploitation ne devant pas s'élever à plus de 500,000 fr. par an.

LES FEMMES A LA CHAMBRE DES COMMUNES.

On sait que, d'après un usage existant en Angleterre depuis un temps immémorial, les étrangères, hommes ou femmes ne sont admises à la galerie de la Chambre des Communes que derrière un épais grillage.

Comme on est en ce moment occupé de modifier l'installation intérieure de la Chambre, depuis a suggéré timidement que l'on pourrait peut être se départir de cette règle.

Là dessus, deux autres députés, lord Carmarthen et le colonel Lockwood, ont déclaré qu'ils s'opposeraient absolument à l'adoption de toute mesure législative ayant trait à l'installation de la Chambre, du moment que l'on ferait mine de toucher à l'usage en question.

Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est qu'à la Chambre des lords les dames ne sont séparées par aucun grillage, et qu'elles y paraissent le plus souvent en grande toilette de soirée sans que cela choque qui que ce soit.

Crime bizarre de lèse-majesté.

Au cours des opérations du *militärkontrol*, conseil de révision, à Erfurt, en Allemagne, il s'est présenté un jeune homme singulièrement tatoué sur la poitrine et les bras.

Le capitaine du bezirks kommando fit avancer le conscrit pour mieux distinguer le tatouage, qui portait des inscriptions. Après les avoir déchiffrées, il ordonna aux gendarmes de s'approcher, non sans avoir au préalable, fait sortir tous les autres conscrits. Puis il dicta en bonne et due forme, aux deux agents de la force publique, un procès-verbal de constat du crime de lèse-majesté.

Le conscrit avait en forme de tatouage sur sa poitrine cette inscription : "*Nieder mit den Tyrannen !*" (A bas les tyrans!) et au-dessous des expressions injurieuses pour l'empereur d'Allemagne.

Le tatoué va passer en correctionnelle.

Extrait de la *Nature* :

M. Gaston Tissandier publie l'amusant inventaire d'une bibliothèque lilliputienne, celle de M. George Salomon. Elle comprend environ 700 volumes publiés en France ou à l'étranger dont le plus grand est *La Fontaine*, dont les pages sont hautes de 54 millimètres et larges de 33. C'est le format in-64. Il est classé à la Bibliothèque nationale dans la catégorie des livres *nains*.

Les autres volumes de cette étonnante collection renferment des ouvrages religieux et profanes : des bibles, des chansonniers, des almanachs, des paroissiens, etc.

Les minuscules anglais et allemands sont, paraît-il, supérieurs aux minuscules français par la netteté de l'impression et la finesse de la gravure.

Les livres les plus petits de la bibliothèque de M. Georges Salomon sont une série d'almanachs (1817-1840), imprimés à Carlsruhe (14 millimètres sur 9), un *Chemin de la Croix* et un paroissien. Ces deux derniers ouvrages mesurent seulement 14 millimètres sur 6. M. Tissandier pense que ce sont là les plus petits livres du monde et qu'ils détiennent si l'on peut s'exprimer ainsi, le record du format *minimum*.

Il s'est récemment fondé en Angleterre une Société de dames dont l'intention est non seulement de servir d'ambulancières en temps de guerre, mais encore de faire le coup de feu s'il est nécessaire.

Ces amazones, dont le groupe est déjà nombreux, se sont réunies lundi dernier pour trancher